

PROCES VERBAL
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE de VEZERE MONEDIERES MILLESOURCES
DU LUNDI 7 SEPTEMBRE 2020

Membres titulaires	35
Titulaires Présents	29
Suppléants avec vote	2
Pouvoirs	1
Nombre de votants	32
Date de convocation	28/08/2020

Le sept septembre deux mille vingt à dix-huit heures trente, les membres du conseil communautaire se sont réunis à la salle des fêtes de Treignac, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, Monsieur JENTY Philippe.

TITULAIRES PRESENTS AVEC VOTE: BONNET TENEZE Véronique, BORT Jean Pierre, BOURDARIAS Sophie, BOURROUX François, CHABRILLANGES Maurice, CHAMPSEIX Serge, CHEYPE Sandrine, COIGNAC Gérard, COISSAC Vincent, DEGERY Sylvie, GARAIS Daniel, JAMILLOUX VERDIER Simone, JARRIGE Didier, JENTY Philippe, JOUCHOUX Jean Luc, LAURENT André, LE MEUR Marion, LELIEVRE Carla, PETIT Christophe, PLAS Marcel, ROME Hélène, ROME Robert, RUAL Bernard, SAVIGNAC Sylvie, SENEJOUX Geneviève, SENEJOUX Philippe, TAVERT Gérard, TERRACOL Danielle, VIGROUX SARDENNE Josiane

SUPPLEANTS PRESENTS AVEC VOTE : NOUAILLE Josette, DELAUNAY Jean Claude

SUPPLEANTS PRESENTS SANS VOTE : BEZEAU Sophie, BEZEAUD Annie, GAGE Pascal, CHASTAGNAC Olivier, LONGUET Jean François, VERGNE Patrick

EXCUSES: BOUCHOT Estelle (représenté), CHASSEING Daniel, COUTURAS Alain (donne pouvoir à CHEYPE Sandrine), JANICOT Véronique, PEYRAMAURE Pierre (représenté), TER-HEIDE Laurence

Secrétaire : JOUCHOUX Jean Luc

Le Président introduit la séance en remerciant les nombreux membres présents.

Il rappelle l'appel à projet du département pour la prochaine contractualisation 2021-2023 et invite les communes à réfléchir à leur programmation de projets sur les 3 ans à venir.

Le procès-verbal du 9 juillet 2020 est adopté à l'unanimité.

Présentation des compétences, services et fonctionnement de la communauté de communes

Le président donne la parole aux agents de la communauté qui présentent un diaporama (mis en annexe)

Au cours de la présentation, les remarques et questions suivantes sont abordées :

M. Laurent remarque que la com com n'a pas de compétence sociale, et regrette que ces sujets ne soient pas évoqués, et trouve l'implication de la com com insuffisante. Il précise que l'économie sociale et solidaire devrait faire l'objet de plus d'attention.

Sur le tourisme, M. Jenty évoque un travail collaboratif nécessaire avec la SPL (Société Publique Locale) Terres de Corrèze, et souhaite que la définition de l'intérêt communautaire des sentiers de VTT soit retravaillée, et que l'organisation du balisage, de l'entretien et des conventions soient une priorité de la commission.

Sur la lecture publique, M. Jenty précise que le projet de service devrait être affiné, en mettant notamment l'accent sur le développement de la lecture publique dans les communes éloignées (Pradines, Bonnefond, Grandsaigne...) ; Il souhaite également que le matériel de la médiathèque puisse être utilisé pour de l'initiation à l'informatique. Mme Rome précise que Mme Beaubert Sandrine réalise des initiations à l'informatique au Conseil Départemental.

Sur le projet d'OPAH, Mme Vigroux pense qu'une nouvelle présentation de cette action est nécessaire.

M. Jenty précise que l'OPAH doit avant tout inciter les propriétaires à réaliser un bouquet de travaux, ce bouquet permettant de bénéficier de financements, avec comme cout final le même qu'un travail isolé non financé.

Le rôle de la com com est avant tout de permettre aux personnes d'avoir une ingénierie pour obtenir des renseignements spécifiques à chacun (qui finance quoi.. ;) et précise que le plan de relance proposé par l'état permettra peut-être d'avoir des financements supplémentaires sur cette ingénierie. Ensuite la com com devra déterminer si elle souhaite apporter des financements complémentaires aux dispositifs existants pour les travaux des particuliers.

Sur l'eau potable : l'étude en cours (SDAEP) permet de bien connaître les réseaux et les besoins en travaux pour, d'une part, être éligible aux financements sur les travaux, et d'autre part, permettre un éventuel transfert de la compétence eau potable à la com com en 2026 grâce à une fine connaissance des coûts. Pour cette connaissance des coûts, il est nécessaire d'avoir un budget annexe (ou une annexe au budget) afin d'y intégrer tous les coûts, comme le temps passé par les employés communaux dans l'exercice de cette compétence.

Sur les déchets, M. Laurent demande si un partenariat avec Egletons permettrait de bénéficier d'un camion pour les encombrants. Mme Pioger signale que la demande avait été faite en 2017 et n'avait pas abouti.

M. Rual demande si le ramassage au porte à porte pourrait être envisagé.
M. Jenty répond que dans les centres bourgs, cela pourrait être pertinent.

Suite à la présentation, M. Jenty remercie les agents de leur présentation.

Délégués « station verte »

86-2020 : désignation des délégués pour les « stations vertes ».

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à 32 voix pour, 0 contre, 0 abstention, décide

- de désigner M. Coignac Gérard et RUAL Bernard comme délégués représentants à la station verte.

Délégués SPL Terres de Corrèze (Société Publique Locale)

87-2020 : Election des administrateurs privés de la SPL « Terres de Corrèze »

Il est proposé aux membres du conseil communautaire de désigner les administrateurs privés qui siégeront au sein du Conseil d'administration de la SPL Terres de Corrèze au nom de la Communauté de communes.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à 32 voix pour, 0 contre, 0 abstention, décide

- de désigner M. SCMITT Mickael (café des sports à Chamberet) et Mme Fleur Germain (Station Sport Nature de Treignac) comme administrateurs privés au conseil d'administration de la SPL Terres de Corrèze au nom de la communauté de communes Vézère Monédières Millesources.

FPIC (Fond de Péréquation Intercommunal et Communal)

Le président rappelle que ce fond est issu d'une péréquation horizontale entre les collectivités elles-mêmes suivant leur richesse (basée principalement sur leur effort fiscal). Il précise que les collectivités peuvent décider librement de sa répartition à l'unanimité. Le conseil communautaire a délibéré tous les ans pour que 100% du prélèvement et du reversement soient au niveau communautaire.

83-2020-(annule et remplace la 81-2020) répartition du FPIC 2020 : part prélèvement

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à 32 voix pour, 0 abstention, 0 contre :

- la répartition dérogatoire libre du FPIC suivante : 100% du prélèvement sur le territoire s'effectuera au niveau de la communauté de communes Vézère Monédières Millesources, selon le tableau ci-dessous :

	Montant prélevé
PART EPCI	103 130 €

84-2020-(annule et remplace la 81-2020) répartition du FPIC 2020 : part reversement

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à 32 voix pour, 0 abstention, 0 contre :

- la répartition dérogatoire libre du FPIC suivante : 100% du reversement sur le territoire s'effectuera au niveau de la communauté de communes Vézère Monédières Millesources, selon le tableau ci-dessous :

	Montant reversé
PART EPCI	190 261 €

Equipement dentaire MSP Chamberet

M. Jenty explique que la commune de Chamberet, suite à d'infructueuses recherches de dentiste dans la MSP (Maison de Santé Pluridisciplinaire) de Chamberet, a déterminé que le frein à cette installation est la manque de matériel professionnel dans le cabinet. M. Rual demande donc à la com com de réaliser cet équipement, s'engageant à apporter les financements nécessaires pour couvrir le reste à charge de la communauté.

M. Rual précise qu'il faudrait avant tout couvrir ces frais par une augmentation du loyer du cabinet dentaire, ou par une vente à terme du matériel au dentiste.

82-2020- Plan de financement Equipement du cabinet dentaire (MSP Chamberet)

Suite à des recherches pour favoriser l'installation d'un dentiste dans la Maison de Santé Pluridisciplinaire de Chamberet, il a été constaté que le manque d'équipement dans le cabinet dentaire est un frein à l'installation. Une estimation a été réalisée pour installer un fauteuil professionnel et d'autres matériels spécifiques de cette profession.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire à 31 voix pour, 0 contre, 1 abstention

- Approuve le projet *d'équipements professionnels dans le cabinet dentaire de la MSP de Chamberet*
- Valide le projet et le plan de financement présenté ci-après.

Types de dépenses	Dépenses totales	Financeurs	%	Recettes totales
Acquisition et installation de matériels professionnels fixes pour équiper le cabinet dentaire de la MSP de Chamberet (fauteuil et accessoires, instruments rotatifs, éclairages, radios, stérilisateur ...)	68 050 € HT	Conseil Départemental	20	13 610 €
		DSIL Part exceptionnelle 2020	50	34 025 €
		CPAM / ARS	10	6 805 €
		Autofinancement	20	13 610 €
TOTAL	68 050 € HT	TOTAL		68 050 €

- Autorise le Président à solliciter les financements auprès du Conseil Départemental, de l'Etat (Dotation de Soutien à l'Investissement local, part exceptionnelle 2020), et de l'ARS et/ou la CPAM
- Autorise le Président à signer tout acte nécessaire à la réalisation de cette affaire.

88-2020 Equipement professionnel du cabinet dentaire de la MSP de Chamberet

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à 31 voix pour, 1 abstention, 0 contre, décide

-d'acter l'engagement de la commune de Chamberet pour une baisse de son attribution de compensation correspondante au reste à charge de l'équipement dentaire de la MSP de Chamberet.

Questions diverses

Modification de périmètre

Le président informe que la commune de Bugeat réfléchit actuellement sur son éventuelle intégration dans notre communauté de communes.

Délégation de pouvoir au président

85-2020 délégations de pouvoir au président

Il est rajouté à la délibération 65-2020: « La consultation, passation et signature de lignes de trésorerie, crédit relais et emprunts dans la limite d'un montant plafonné à 20 000 €. »

Prochains conseils

Les dates des prochains conseils communautaires sont fixées :

Lundi 26 octobre 2020 à 18h30

Lundi 30 novembre 2020 à 18h30

Vendredi 11 décembre 2020 à 18h30

La séance est levée à 22h30
Philippe JENTY

secrétaire : JL Jouchoux